

ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS -DUERP

DJU026

Public

Les membres du CHSCT, les référents par unités de travail et la Direction.

Pré-requis

Aucun

Durée

21 heures

Modalités

2 jours consécutifs en présentiel et 2 demi-journées en classe virtuelle

 Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

Type de validation

Attestation de fin de formation

Certificat de réalisation

Dates et lieux

A définir – En vos locaux

Intervenant

Pascal GARCIA

Ingénieur qualité – Consultant Formateur Prévention des Risques

Tarifs

NOUS CONSULTER

Contexte

Dans le cadre de l'obligation générale de sécurité, l'établissement est tenu d'évaluer les risques et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer et protéger la santé de ses salariés et agents. Pour cela, il doit élaborer et tenir à jour le document unique des risques professionnels DUERP qui recense l'ensemble des risques évalués.

Résultats Attendus

- Elaborer le document unique sur les risques professionnels DUERP

Objectifs Pédagogiques

- Apporter la méthodologie et l'approche d'évaluation des risques professionnels
- Identifier les risques professionnels de chacun des services, métier par métier (étape 2)
- Evaluer la criticité des risques et proposer des améliorations (étape 2)
- Maîtriser la prévention des risques et en apporter la preuve
- Rédiger le document unique de prévention des risques professionnels (3ème temps)
- Restituer les éléments formalisés auprès du personnel (étape 3)
- Rendre autonome le personnel à la mise à jour du Document Unique (étape 3)

Méthodes Pédagogiques

- En présentiel, comme en classe virtuelle :
Méthode active et participative / Exercices pratiques / Echanges d'expériences et de situations / Présentation des documents de référence / Etudes de cas / Travaux en sous-groupes

Remise d'un livret pédagogique

Moyens mis en Œuvre

- Plateforme de formation en ligne, accessible 24h/24, multi-supports
- Assistance technique et pédagogique
- Accompagnement synchrone et asynchrone

ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS -DUERP

DJU026

Programme

Etape préalable : Etablir la liste des référents par unité de travail en complément des membres du CHSCT

FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT ET REFERENTS UNITES DE TRAVAIL

Présentiel

3h30

Le contexte « risques professionnels » et la réglementation

- Rappels sur le contexte réglementaire des risques professionnels
- Le décret de 2001 instaurant l'obligation d'évaluation des risques professionnels et le document unique
- Sensibiliser le personnel à la prévention des accidents et aux dommages à leur poste
- La circulaire 23/12/2011 relative aux obligations dans la fonction publique hospitalière

L'analyse des postes de travail secteur par secteur

- les 5 principes de l'évaluation des risques professionnels adaptés aux différents métiers de l'établissement

L'identification des risques

- Recensement exhaustif des thématiques de risques prévus par le décret
- Présentation de guides pratiques de type INRS
- Mise en place d'une méthodologie

Evaluation des risques et classement

- Les grands principes d'analyse (fréquence, gravité, niveau de maîtrise)
- Comment prioriser les risques à prendre en considération

Savoir proposer des mesures préventives

- Comment éviter les risques, les réduire à leurs sources,
- Améliorer les situations existantes, sensibiliser le personnel aux moyens à mettre en œuvre

Comment réviser le Document Unique ?

- Mise à jour du document, formalisation
- Création ou révision de protocoles
- Réunion bilan avec le personnel concerné par les modifications prises en comptes



ELABORATION DU DOCUMENT UNIQUE SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS -DUERP

DJU026

IDENTIFICATION ET COTATION DES RISQUES PAR UNITE DE TRAVAIL

Présentiel

10h30

Lieu : dans les services concernés (buanderie, cuisine et plonge, service entretien locaux, service entretien technique, pharmacie, service infirmier, administration,)

L'analyse des postes de travail secteur par secteur

- Evaluation des risques professionnels adaptés aux différents métiers de l'établissement (par unité de travail)

L'identification des risques

- Recensement des thématiques de risques
- Mise en place de la méthodologie

Evaluation des risques et classement

- Principes d'analyse (fréquence, gravité, niveau de maîtrise)
- Priorisation des risques à prendre en considération

Proposer des mesures préventives

- Comment éviter les risques, les réduire à leurs sources,
- Améliorer les situations existantes, sensibiliser le personnel aux moyens à mettre en œuvre

Séance de travail et débriefing en fin de chaque journée

- Mise en forme les éléments recueillis.
- Rédaction du document avec la validation des référents et de la Direction



FINALISATION DU DOCUMENT UNIQUE

Classe virtuelle

3h30



Apport d'éléments complémentaires pour la finalisation de la rédaction du document unique

Lecture, réajustements par chaque unité de travail

Validation du document unique avec les membres du CHSCT, les référents et la Direction

RESTITUTION AUPRES DU PERSONNEL

Classe virtuelle

3h30



Présentation du document au personnel

Les participants sont en présentiel dans les locaux de l'établissement et l'intervenant est à distance